



PV Commission des Coupes et Championnats

Réunion du 19 Juin 2024 à 12h00

Par voie électronique (*)

Président de la Commission : M. MICHOUX Johan

Ont participé :

Mme CHABANCE Marie-Claude

MM. ALLEZARD Olivier - AUGENDRE Stéphane - GAUTIER Gérard - KRUG Didier

(*) Conformément à l'Article 7.2 des Règlements Généraux de la FFF, la Commission des Coupes et Championnats s'est déroulée exceptionnellement par voie électronique ce Mercredi 19 Juin 2024 à 12h00 sous la présidence de Monsieur Johan MICHOUX.

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

I – INFORMATIONS

Clubs :

- Courriel du club de Bourges Moulon ES, en date du 13/06/2024, nous informant le refus pour leur équipe 4 seniors d'accéder en Championnat D3 pour la saison 2024/2025.

⇒ **La Commission accepte la demande du Bourges Moulon ES.**

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Classements du Championnat Départemental Seniors Féminin 2023/2024

(sous réserve des procédures en cours)

2023	Championnat Seniors Féminines À 8 / Phase 1	412026	Phase 1					POULE Unique			
		Pts nv	JO	GA	NU	PE	FO	PP	BP	BC	Diff
	Classement officiel au 2024-06-14										
1	SOULANGIS AS 1	51	18	17	0	1	0	0	111	16	95
2	O. PORTUGAIS MEHUN S 1	38	18	12	2	4	0	0	56	45	11
3	BOURGES PORTU 2	32	18	10	2	6	0	0	58	45	13
4	BGES ES JUSTI 1	28	18	8	4	6	0	0	45	41	4
5	S.P.L. CHAILLOT VIERZ 1	26	18	8	2	8	0	0	49	42	7
6	E.S.TROUY 1	26	18	9	1	7	1	-1	40	39	1
7	IDS ST ROCH FR 1	22	18	6	4	8	0	0	36	48	-12
8	CHARENTON/CHE 1	20	18	6	2	10	0	0	44	65	-21
9	VIGNOUX CS 1	9	18	3	1	13	1	0	21	81	-60
10	O LOIRE VAL AUBOIS 1	-4	22	1	2	10	9	0	21	71	-50
11	FC FSMV 1	1	5	2	0	0	3	-2	6	0	6

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

II – TOURNOIS et MATCHS AMICAUX (cf. Article 23 des RG de la Ligue et de ses Districts complément de l'article 176 des Règlements Généraux de la F.F.F).

TOURNOIS

Loire Val d'Aubois O. :

- Tournoi U11 et U15 du 29/06/2024. Toutes les formalités étant remplies, la Commission donne son accord.
- Tournoi U9 et U13 du 30/06/2024. Toutes les formalités étant remplies, la Commission donne son accord.

Nérondes FC :

- Tournoi U13 du 22/06/2024. Toutes les formalités étant remplies, la Commission donne son accord.

MATCHS AMICAUX

Rencontres déclarées : (cliquer sur les liens ci-contre)

- ⇒ [Seniors](#)
- ⇒ [U18 et U19](#)
- ⇒ [U16 et U17](#)
- ⇒ [U14 et U15](#)
- ⇒ [U12 et U13](#)
- ⇒ [U10 et U11](#)
- ⇒ [Seniors Féminines](#)
- ⇒ [Vétérans](#)

A noter que les membres de la Commission ne prennent part ni aux délibérations ni à la prise de décision des dossiers concernant leur club auprès duquel ils sont licenciés.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel Général du District du Cher de Football (secretariat@cher.fff.fr), dans les conditions de forme prévues des articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF, et 38 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts :

- dans un délai de 2 jours à compter du lendemain du jour de leur notification pour les décisions portant sur l'établissement du classement final ou sur la composition des poules de la saison à venir, relatives à un litige concernant une rencontre de coupe (nationale, régionale ou départementale) ou relatives à un litige survenu lors des 4 dernières journées de la compétition,
- dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification dans les autres cas

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion prend fin à 13h00.

Le Président de la Commission,


Johan MICHOUX

La Secrétaire de la Commission,


Marie-Claude CHABANCE